



## **Évaluation périodique du baccalauréat en génie civil**

**Faculté des sciences et de génie**

**Conseil universitaire du 7 juin 2016**

## SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Le baccalauréat en génie civil (B. Ing.) est rattaché à la Faculté des sciences et de génie (FSG), et l'enseignement est sous la responsabilité du Département de génie civil et de génie des eaux. À l'automne 2014, 678 étudiants y étaient inscrits, dont 126 femmes (19 %). Le diplôme donne accès à l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ).

Comme les 15 autres programmes de premier cycle en génie offerts par l'Université Laval, le baccalauréat en génie civil a été soumis en 2012-2013 au processus d'agrément du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG). Dans le cadre de ce processus, un dossier d'autoévaluation a été transmis au BCAPG pour chacun des programmes. Ensuite, des membres du BCAPG ont effectué une visite à l'Université Laval les 20, 21 et 22 janvier 2013, ainsi que les 17 et 18 février 2013. En mai 2013, le rapport des membres visiteurs a été transmis à la FSG, qui a été invitée à y réagir. Les commentaires de la FSG ont été acheminés au BCAPG en mai 2013. La décision d'agrément pour chacun des 16 programmes a été communiquée à l'Université en juin 2013.

Le baccalauréat en génie civil a été agréé pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 30 juin 2016. L'agrément du programme pourra être prolongé jusqu'au 30 juin 2019 si les éléments soulevés dans le rapport des membres visiteurs sont réglés à la satisfaction du BCAPG. Le 28 avril 2015, la direction de la FSG a déposé un rapport démontrant que le programme est désormais conforme à toutes les normes du BCAPG.

### Évaluation par le Comité institutionnel d'évaluation des programmes

L'Université Laval a la responsabilité d'évaluer périodiquement tous les programmes de formation menant à un grade, incluant ceux soumis à un processus d'agrément, comme celui du BCAPG. Le baccalauréat en génie civil fait ici l'objet d'une troisième évaluation institutionnelle<sup>1</sup>. Ainsi, en novembre et en décembre 2013, le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales (VREAI) a réalisé des consultations<sup>2</sup> pour les besoins de l'évaluation institutionnelle. En mai et en juin 2015, des membres du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) et du VREAI se sont réunis pour produire le rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur la pertinence et la qualité du programme, ils ont analysé le dossier d'autoévaluation produit dans le cadre de l'agrément, le rapport du BCAPG, les résultats des consultations ainsi que des informations complémentaires transmises par la direction de programme.

### Principales forces du programme

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP a identifié les forces suivantes :

- La compétence des enseignants;
- La diversité des expertises des enseignants;
- La qualité des services offerts par le personnel technique;

---

1. Le programme a été évalué en 1996 (CU-96-144) et en 2003 (CU-2003-120).

2. Sondages en ligne réalisés auprès des étudiants ayant acquis au moins 12 crédits du programme (139 répondants sur une possibilité de 597; taux de réponse de 23 %), des diplômés récents (67 répondants sur une possibilité de 395; taux de réponse de 17 %) et des enseignants dédiés au programme (13 répondants).

- La présence de nombreux centres, laboratoires et instituts de recherche dans le domaine;
- Le taux de placement des diplômés;
- La structure du programme;
- La mise en place d'une approche-programme;
- Les mesures de soutien en mathématiques et en statistique;
- Les ressources matérielles, technologiques et informationnelles.

### Points à améliorer ayant fait l'objet d'une recommandation

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP a identifié des points à améliorer, qui concernent les éléments suivants :

- Les conditions d'admission;
- La formation pratique;
- Les modalités d'enseignement.

Ces éléments paraissent suffisamment importants pour justifier des recommandations. Celles-ci sont présentées selon l'ordre d'apparition dans le texte :

- R1      Que les conditions d'admission fassent l'objet d'une réflexion afin que le nombre d'étudiants inscrits corresponde à la capacité d'accueil du programme.
- R2      Que l'on bonifie la formation pratique, notamment en gestion de projets.
- R3      Que les modalités d'enseignement soient adaptées à la taille des groupes pour favoriser les apprentissages.

### Suggestions

Le CIEP suggère également d'examiner les points suivants :

- La révision et la clarification des objectifs du programme en fonction du profil de sortie des diplômés et des objectifs généraux des programmes de premier cycle;
- Les secteurs importants et en émergence devant être couverts par la formation;
- L'information sur les perspectives d'emploi et sur les programmes d'études supérieures auxquels mène le programme;
- La pertinence de bonifier l'offre de cours à la session d'été et à distance;
- La satisfaction des étudiants à l'égard des stages;
- L'information transmise aux étudiants sur le cheminement dans le programme.

**PLAN D'ACTION DU DOYEN**

Évaluation périodique  
du baccalauréat en génie civil

## PLAN D'ACTION DU DOYEN

présenté au  
Vice-recteur aux études et aux activités  
internationales

17 mai 2016



UNIVERSITÉ  
**LAVAL**

Faculté des sciences et de génie

## Baccalauréat en génie civil

Le 25 août 2015, le vice-recteur aux études et aux activités internationales a transmis au doyen de la Faculté des sciences et de génie (FSG) le rapport d'évaluation du programme de baccalauréat en génie civil (GCI) préparé par le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Tel que le prévoit la procédure d'évaluation de programme de l'Université Laval, le présent document dresse un bilan de la situation et présente les différentes actions qui permettront d'assurer la qualité dudit programme.

### État de la discipline et du programme

Le génie civil est un vaste domaine du génie et l'une de ces plus vieilles disciplines. Les ingénieurs civils s'occupent de la conception, construction, exploitation, renouvellement et réhabilitation d'infrastructures publiques. Dans une perspective de développement durable, les ingénieurs civils assurent aussi la gestion efficace des ouvrages durant leur cycle de vie afin de répondre aux besoins de la société, tout en assurant la sécurité du public et la protection de l'environnement. Les ouvrages de génie civil sont très variés et se répartissent principalement dans cinq grands domaines, soit : les structures, la géotechnique, l'hydraulique, les matériaux et l'environnement.

Le baccalauréat se complète en quatre ans et est composé de cours de base et de cours dans les trois branches d'expertise en génie civil à l'Université Laval, soit la géotechnique, l'eau et l'environnement et la structure. Les deux premières années servent principalement à approfondir les connaissances essentielles en mathématiques et informatique, ainsi qu'en mécanique des solides, des fluides et des sols, en matériaux de construction et en sécurité, environnement et développement durable. En troisième année, les concepts et outils sont mis en application afin de concevoir des systèmes de fondation, d'hydraulique et de structure. En quatrième année, plusieurs projets permettent de consolider les calculs de conception par un choix de cours à option selon les intérêts des étudiants. Les étudiants ont la possibilité de compléter une ou deux sessions à l'étranger, afin d'obtenir la mention de profil international sur leur diplôme.

Le baccalauréat en génie civil (B. Ing.) est rattaché à la Faculté des sciences et de génie (FSG) et l'enseignement est sous la responsabilité du Département de génie civil et de génie des eaux. À l'automne 2014, 678 étudiants y étaient inscrits, dont 126 femmes (19 %). Le diplôme donne accès à l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ).

## Sommaire de l'agrément et de l'évaluation périodique

### Évaluation par le Bureau d'agrément d'Ingénieurs Canada

Comme les 15 autres programmes de premier cycle en génie offerts par l'Université Laval, le baccalauréat en génie civil a été soumis en 2012-2013 au processus d'agrément du Bureau d'agrément d'Ingénieurs Canada (BAIC). Dans le cadre de ce processus, un dossier d'autoévaluation a été transmis au BAIC pour chacun des programmes. Ensuite, des membres du BAIC ont effectué une visite à l'Université Laval les 20, 21 et 22 janvier 2013 ainsi que les 17 et 18 février 2013. En mai 2013, le rapport des membres visiteurs a été transmis à la FSG, qui a

été invitée à y réagir. Les commentaires de la FSG ont été acheminés à l'organisme en mai 2013. La décision d'agrément pour chacun des 16 programmes a été communiquée à l'Université en juin 2013.

À la suite de cette démarche, le baccalauréat en génie civil a été agréé pour trois ans, soit jusqu'au 30 juin 2016. L'agrément du programme a finalement été prolongé jusqu'au 30 juin 2019 après que les éléments soulevés dans le rapport des membres visiteurs eurent été réglés à la satisfaction de l'organisme régulateur. Cette prolongation a été obtenue suite au dépôt, le 30 juin 2015, du rapport de la FSG démontrant que le programme se conforme désormais à toutes les normes du BAIC.

### **Évaluation par le Comité institutionnel d'évaluation des programmes**

L'Université Laval a la responsabilité d'évaluer périodiquement tous les programmes de formation menant à un grade, incluant ceux soumis à un processus d'agrément, comme celui du BAIC. Le baccalauréat en génie civil fait ici l'objet d'une troisième évaluation institutionnelle. Ainsi, en novembre et décembre 2013, le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales (VREAI) a réalisé des consultations pour les besoins de l'évaluation institutionnelle. En avril et mai 2015, des membres du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) et du VREAI se sont réunis à deux reprises pour produire le rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur la pertinence et la qualité du programme, ils ont analysé le dossier d'autoévaluation produit dans le cadre de l'agrément, le rapport du BAIC, les résultats des consultations ainsi que les informations complémentaires transmises par la direction de programme.

#### **Principales forces du programme :**

- La compétence des enseignants;
- La diversité des expertises des professeurs;
- La qualité des services offerts par le personnel technique;
- La présence de nombreux centres, laboratoires et instituts de recherche dans le domaine;
- Le taux élevé de placement des diplômés;
- La cohérence de la structure du programme;
- La mise en place d'une approche-programme;
- Les mesures de soutien en mathématiques et en statistique;
- Les ressources matérielles, technologiques et informationnelles.

### **Recommandations [R] et actions proposées [A]**

Trois recommandations ont été proposées par le Comité institutionnel d'évaluation des programmes. Les actions présentées dans ce document devraient pouvoir être réalisées d'ici le début de l'année académique 2016-2017.

*R-1* Que les conditions d'admission fassent l'objet d'une réflexion afin que le nombre d'étudiants inscrits corresponde à la capacité d'accueil du programme.

Il y a en effet plus de 500 étudiants inscrits dans le programme à l'hiver 2016, et ce, malgré le fait que l'image de la profession de génie au Québec ait été affectée par les

travaux de la Commission Charbonneau et la baisse démographique dans le bassin de recrutement. L'excellente réputation du programme de génie civil de l'Université Laval attire toujours un nombre important d'étudiantes et d'étudiants. Comme le montre la Figure 1 du rapport du CIEP, l'Université Laval se situe au milieu des universités québécoises et suit la même tendance d'inscriptions que la plupart des universités. Il est clair que les demandes et les offres d'admission sont restées élevées dans les dix dernières années et que l'Université Laval pourrait se permettre d'être plus sélective. De plus, l'outil d'appui à la réussite de l'ÉNA nous montre que les étudiants ayant une cote R inférieure à 22 sont en grande difficulté dans notre programme et que ceux entre 22 et 24 éprouvent des difficultés. Les professeurs, autant que les étudiants (selon l'AEGCUL), souhaiteraient que le nombre d'étudiants admis soit revu à la baisse. La direction de programme estime que l'imposition d'une cote R minimale (p. ex. 24), permettrait de maintenir une excellente capacité d'accueil. Entretemps, la direction de programme continue à faire la promotion des Journées passerelles en mathématiques auprès des nouveaux étudiants et des étudiants en difficulté et de les diriger vers le Centre d'aide aux étudiants secteur «Apprentissage et réussite».

A-1.1 Continuer de suggérer aux étudiants trop faibles de suivre une formation d'appoint avant leur accueil dans le programme, p. ex. Journées passerelles en mathématiques.

R2 Que l'on bonifie la formation pratique, notamment en gestion de projets.

Cette lacune avait déjà été identifiée par nos étudiants et par les superviseurs de stage au fil des années. Un cours de gestion de projets (GMC-3009) a été ajouté comme cours à option à la grille de cours du programme de l'automne 2013 et rendu obligatoire pour les nouveaux étudiants inscrits à l'automne 2015.

Le nouveau cours Projet en génie civil (GCI-3333) contribuera aussi à bonifier la formation pratique et en gestion de projet du programme en offrant un cours où les étudiants auront à travailler en équipe à la résolution d'un problème pratique et ouvert qui intégrera les différentes notions vues dans les cours des différentes disciplines. Un nouveau cours obligatoire en dessin, plans et géomatique pour ingénieurs (GCI-1009) a aussi été créé pour mieux répondre aux besoins exprimés par nos étudiants et par les superviseurs de stage.

De plus, le cheminement de cours de la branche «Géotechnique» a été modifié à l'automne 2015 et comprend un nouveau cours obligatoire GCI-1007 *Mécanique des sols* et un cours à option supplémentaire GCI-3007 *Complément en mécanique des sols*. Le cours GCI-1007 comprendra trois laboratoires où les étudiants ont à tracer la courbe granulométrique d'un sol fin, déterminer la sensibilité et les limites de consistance d'une argile et définir la courbe de compactage d'un sol dans un contexte pratique. Le cours GCI-3007 complète la formation des étudiants intéressés à la géotechnique en les confrontant à la résolution de problèmes pratiques en mécanique des sols. Dans la branche «Eau et environnement», le cours laboratoire d'hydraulique (GCI-2010) permet aux étudiants d'acquérir une formation pratique en laboratoire, notamment sur : 1) la force d'un jet sur une plaque; 2) le ressaut hydraulique et la vanne de fond; 3) l'écoulement en milieu poreux; 4) les pompes; 5) les pertes de charge en conduites; et 6) le jaugeage d'une rivière. Pour la branche «Structure», des



modifications ont été apportées aux contenus des cours pour faire ressortir les aspects liés à la conception. Il est à noter que le comité de programme est formé d'au moins un professeur de chaque branche afin de s'assurer que l'approche-programme et les qualités BAIC sont bien implantées tant dans le cheminement par branche, qu'entre les branches.

De plus, la directrice de programme est présente à la Table des répondants de la FSG afin de participer aux réflexions facultaires et d'implanter les décisions prises à cette Table dans le programme. La Table des répondants a développé une structure d'amélioration continue des programmes qui facilite l'identification des forces et faiblesses par différents indicateurs. Ces forces et faiblesses peuvent ensuite être discutées en comité de programme afin d'implanter les solutions les plus appropriées.

A-2.1 Continuer d'améliorer le programme à la suite des commentaires des étudiants, des employeurs et du BAIC.

R3 Que les modalités d'enseignement soient adaptées à la taille des groupes pour favoriser les apprentissages.

C'est une préoccupation des professeurs d'offrir un enseignement d'excellente qualité malgré les grandes tailles des cohortes. La direction du Département a d'ailleurs organisé une formation sur mesure sur les grands groupes qui a été donnée par une personne ressource du Bureau de soutien à l'enseignement (BSE) lors d'une journée d'études des professeurs en 2014. Tout au long de l'année, des formations sont offertes par le BSE sur la valorisation de l'enseignement pour les professeurs désireux de mieux s'outiller.

De plus, nous avons un grand nombre d'étudiants-dépanneurs et des périodes d'atelier à l'horaire dans plusieurs cours et, puisque les étudiants se connaissent moins, plusieurs professeurs forment eux-mêmes les équipes de façon aléatoire ou ciblée afin de diversifier les apprentissages en équipe.

Finalement, la direction de programme soumet à chaque session une demande de financement au Programme de tutorat au 1<sup>er</sup> cycle auprès du programme du VREAL pour tous les cours GCI (+le cours IFT-1903 qui est rattaché au Département) des deux premières années du baccalauréat afin de personnaliser les apprentissages. En effet, ce financement permet à nos étudiants d'avoir accès à de l'aide individuelle offerte par le tuteur.

A-3.1 Continuer à adapter l'enseignement à la taille des groupes.

### **Suggestions [S] et actions proposées [A]**

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP suggère également d'examiner les points suivants :

**S-1** La révision et la clarification des objectifs du programme en fonction du profil de sortie des diplômés et des objectifs généraux des programmes de premier cycle.

Le BAIC a fait des changements majeurs quant à la philosophie de former les nouvelles générations d'ingénieurs civils. C'est un changement majeur qui touche toutes les universités canadiennes. À la formation basée sur le contenu s'ajoute une formation basée sur le développement de qualités et la description d'un profil de sortie des finissants. La Faculté des sciences et de génie coordonne un vaste chantier visant la mise en application de cette nouvelle approche et par lequel des composantes, critères et indicateurs ont été développés pour chacune des qualités. Un profil de sortie en génie civil a été créé en 2011, mais il est clair qu'avec le chemin parcouru, celui-ci devrait être mis à jour.

A-S.1 Mettre à jour le profil de sortie des diplômés en génie civil et des objectifs du programme.

**S-2** Les secteurs importants et en émergence devant être couverts par la formation.

Le génie civil comporte des sous-disciplines traditionnelles telles que l'hydraulique, la géotechnique, la structure et les matériaux auxquelles se sont greffés de nouvelles telles que le traitement des eaux potables et usées, le génie de l'environnement, les nouveaux matériaux pour la construction, etc. De la même manière, les approches et outils ont évolué. Les professeurs ont été recrutés par vague et certains de ces groupes approchent l'âge de la retraite. La Direction du département doit assurer un équilibre entre les besoins en enseignement de base et en recherche de pointe. Dans ce sens, plusieurs nouveaux professeurs ont été engagés ces dernières années. De plus, la direction a développé trois Chaires de leadership en enseignement (CLE) dont une s'est concrétisée en 2015 par l'engagement d'un nouveau professeur et les deux autres suivront en 2016, soit une en structures de bois et l'autre en structures en aluminium. La venue de ces nouveaux professeurs assure une mise à jour du contenu des cours, mais aussi l'ouverture vers de nouveaux domaines d'enseignement aux cycles supérieurs et de nouvelles expertises en recherche.

A-S.2 Mettre à jour le plan de déploiement des effectifs.

Étant donné que les objectifs du dernier plan de déploiement des effectifs ont été atteints avant la date d'échéance du plan, soit en 2017, le Département en octobre 2015 a décidé de mettre à jour les besoins futurs en effectifs professoraux et techniques. Ainsi, un comité spécial a été formé et un plan révisé verra le jour au printemps 2016.

**S-3** L'information sur les perspectives d'emploi et sur les programmes d'études supérieures auxquels mène le programme.

Depuis l'automne 2014, la direction de programme écrit directement aux meilleurs étudiants pour les inciter à appliquer aux bourses CRSNG et FRQNT pour les études supérieures. De plus, elle organise un 5 à 7 de l'excellence (le premier ayant eu lieu en février 2015) qui permet de faire un rapprochement entre les professeurs et les meilleurs étudiants. Un Tableau d'honneur est produit afin de les identifier publiquement. Le Service de placement de l'Université Laval (SPLA) est très actif pour aider les étudiants à se trouver des emplois et organise plusieurs activités en ce sens :

- 5 à 7 réseautage en génie civil (janvier 2015);

- Semaine de l'emploi aux cycles supérieurs comprenant plusieurs conférences et ateliers (février 2015);
- Affichage de plus de 200 offres d'emploi/stage pour le 1<sup>er</sup> cycle et d'environ 25 offres d'emploi pour les étudiants des cycles supérieurs;
- Plus de 360 rencontres individuelles avec des étudiants pour les aider dans leur recherche d'emploi et de stage.

A-S.3 Adapter les stratégies de communication.

**S-4** La pertinence de bonifier l'offre de cours à la session d'été et à distance.

C'est un choix historique que la très grande majorité de nos cours soient donnés aux sessions d'automne et d'hiver par les professeurs plutôt que par des chargés de cours. En ce moment, les ressources professorales en place ne permettent d'offrir les cours qu'une seule fois par année. Deux cours sont offerts à distance par les professeurs de notre département soit Introduction au génie de l'environnement (GCI-1005) et Eaux vives (GCI-1003). Quelques cours sont offerts l'été dans les disciplines connexes, tels qu'Analyse économique en ingénierie (ECN-2901) et Éthique et professionnalisme (PHI-3900) qui sont obligatoires, et Savoir entreprendre (ENT-1000) qui est à option.

A-S.4 Encourager le développement de cours d'été dans les disciplines connexes.

**S-5** La satisfaction des étudiants à l'égard des stages.

L'implantation de SIGMA+ est complétée et notre offre de stage s'est maintenue à 200 stages malgré le contexte économique difficile. De plus, le SPLA contribue efficacement au succès de nos formules de stage par des visites en personne des milieux de stage ou rencontres téléphoniques pour effectuer un suivi des stagiaires, pour vérifier la qualité de l'intégration et du mandat de stage et pour intervenir en cas de problèmes. Une enquête de satisfaction (2014) auprès des étudiants a révélé que ceux de sciences et génie attribuent une note de 81 % à l'ensemble des services du Service de placement de l'Université Laval.

S-S.5 Continuer à collaborer étroitement avec le SPLA et les responsables du programme de stages SIGMA+.

**S-6** L'information transmise aux étudiants sur le cheminement dans le programme.

Une nouvelle direction de programme est en place depuis l'automne 2013. Elle a mis sur pied une activité d'accueil offerte en classe à la première session d'études pour transmettre de l'information sur le cheminement dans le programme. Il est à noter qu'il est de plus en plus difficile de communiquer avec nos étudiants, car ils reçoivent beaucoup de courriels de l'Université Laval. Une réflexion institutionnelle s'impose sur l'efficacité des stratégies de communication. De plus, le comité de programme poursuivra sa réflexion sur les meilleurs moyens de renseigner les étudiants sur leur cheminement dans le programme à chacune des quatre années du programme.

A-S.6 Adapter nos stratégies de communication.

## Remerciements

À la suite de l'examen du rapport d'autoévaluation, des consultations auprès des étudiants, des diplômés et des professeurs de même que du rapport des experts externes et du Comité institutionnel d'évaluation des programmes, la direction de la Faculté tient à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont participé à cet important exercice d'évaluation périodique des programmes. Elle salue en particulier le travail des évaluateurs experts ainsi que tout le personnel du Département de génie civil et de génie des eaux.

André Darveau, doyen  
Faculté des sciences et de génie

**ÉCHÉANCIER**  
**Baccalauréat en génie civil – Faculté des sciences et de génie**

No	Recommandations (R) Suggestions (S)	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées ou en cours de réalisation par la faculté, s'il y a lieu	Responsables
R1	Que les conditions d'admission fassent l'objet d'une réflexion afin que le nombre d'étudiants inscrits corresponde à la capacité d'accueil du programme.		A-1.1 Continuer de suggérer aux étudiants trop faibles de suivre une formation d'appoint avant leur accueil dans le programme.	Implantée depuis l'automne 2013.	Direction de programme
R2	Que l'on bonifie la formation pratique, notamment en gestion de projets.		A-2.1 Continuer d'améliorer le programme à la suite des commentaires des étudiants, des employeurs et du BAIC.	Implantée depuis l'automne 2013.	Direction de programme
R3	Que les modalités d'enseignement soient adaptées à la taille des groupes pour favoriser les apprentissages.		A-3.1 Continuer à adapter l'enseignement à la taille des groupes.	En cours depuis 2014	Direction du département et les professeurs
S1	La révision et la clarification des objectifs du programme en fonction du profil de sortie des diplômés et des objectifs généraux des programmes de premier cycle.	Été 2016	A-S.1 Mettre à jour le profil de sortie en génie civil et des objectifs du programme.		Direction du département et de programme ainsi que les professeurs
S2	Les secteurs importants et en émergence devant être couverts par la formation.	Hiver 2016	A-S.2 Mettre à jour le plan de déploiement des effectifs.		Direction du département et tous les professeurs
S3	L'information sur les perspectives d'emploi et sur les programmes d'études supérieures auxquels mène le programme.		A-S.3 Adapter nos stratégies de communication.	Implantée depuis l'automne 2013 à la direction de programme.	Université, FSG, Département et Direction de programme
S4	La pertinence de bonifier l'offre de cours à la session d'été et à distance.		A-S.4 Encourager le développement de cours d'été dans les disciplines connexes.	Implantée depuis l'automne 2015.	FSG

**ÉCHÉANCIER**  
**Baccalauréat en génie civil – Faculté des sciences et de génie**

No	Recommandations (R) Suggestions (S)	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées ou en cours de réalisation par la faculté, s'il y a lieu	Responsables
S5	La satisfaction des étudiants à l'égard des stages		A-S.5 Continuer l'excellent travail du SPLA et de SIGMA+.	Implantée depuis l'automne 2013.	SPLA et FSG SIGMA+
S6	L'information transmise aux étudiants sur le cheminement dans le programme.		A-S.6 Adapter nos stratégies de communication.	Implantée depuis l'automne 2013 à la direction de programme.	Université, FSG, Département et Direction de programme